

## Recommandations importantes Raccordement / Installation

Avant la première mise en route du poêle cheminée lire attentivement les instructions d'installation et de fonctionnement. Il est impératif d'utiliser correctement le poêle cheminée pour en assurer son parfait fonctionnement, pour éviter tous dégâts causés au poêle et pour éviter également de porter atteinte inutilement à l'environnement.

Le poêle cheminée produit de l'air chaud de convection. Dans les modèles avec habillage céramique, fonte ou acier, une partie de l'énergie thermique est émise sous forme de chaleur par rayonnement particulièrement agréable.

### IMPORTANT !

- L'installation doit se faire conformément aux réglementations locales en vigueur.
- L'installation doit se faire en conformité avec les normes obligatoires de sécurité. Elle doit être effectuée par un professionnel agréé ou une personne qualifiée.
- Toutes les parties inflammables doivent être protégées contre l'effet de chaleur.
- Assurez-vous qu'aucun accessoire de l'appareil ne se trouve dans le bac à cendres.

### Raccordement au conduit de cheminée.

- Si aucun branchement n'existe : marquer l'emplacement de l'ouverture, percer et y introduire une manchette de raccord.
- Introduire le tuyau de fumées dans la manchette de raccord. Insérer un cordon d'étanchéité entre la manchette de raccord et le tuyau de fumées.

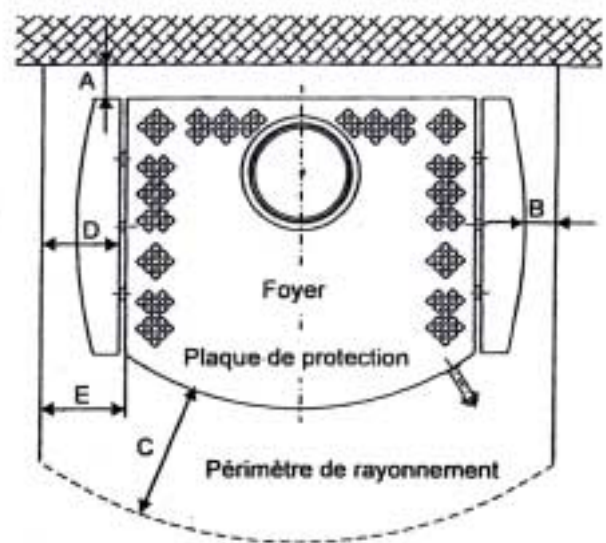
Le poêle cheminée a été conçu de telle sorte que le raccordement peut se faire, soit vers le haut, soit vers l'arrière. La tubulure d'évacuation des fumées a un diamètre de 130 mm ou 150 mm.

Le branchement vertical est recommandé en cas de tirage insuffisant.

La distance minimum du poêle cheminée par rapport à des matériaux inflammables :  
les bords extérieurs et l'arrière du poêle cheminée ne doivent jamais se situer à moins de 20 cm (distance de sécurité) de tous matériaux inflammables.

## Installation sur des sols en matériaux inflammables

En cas d'installation du poêle cheminée sur des sols en matériaux inflammables (ex. moquette ou parquet), utiliser une plaque pare-étincelles non inflammable (plaque en céramique ou plaque métallique). Cette plaque de protection doit dépasser la face avant du poêle cheminée d'au moins 50 cm et protéger les côtés sur au moins 20 cm.



### Distances minimales de sécurité à respecter par rapport aux matériaux combustibles et aux murs.

- A = 20 cm par rapport au mur arrière
- B = 20 cm par rapport aux murs latéraux
- C = 80 cm dans le périmètre de rayonnement

En cas de sol en matières combustibles ou sensibles à la chaleur, il faut absolument installer une plaque de protection, par exemple / en acier / carrelage / en verre / ou en pierre.

- Les dimensions minimales sont
- D = 50 cm
- E = 30 cm (à partir du bord du foyer)